

Correspondances internationales

Le Bureau de Correspondance du Danemark (L.S.O. Box 22, Assens-Denmark) nous écrit :

« Nous vous informons que, pour l'été 1952, nous avons de nombreuses demandes d'échange entre écoles françaises et scandinaves, et groupes de jeunesse.

Pour toutes visites dans le Danemark, la Norvège, la Suède, ce sera un honneur, pour nous, d'assister les groupes français et autres groupes de pays étrangers.

Nous attirons votre attention sur ce que :

1. Notre service est gratuit ;
2. Notre organisation peut procurer, aux groupes français, toutes facilités pour la circulation en train et en bateau, ainsi que pour l'hébergement dans les hôtels scandinaves ;
3. Nous aidons seulement les écoles et groupes d'étudiants. Nous vous demandons d'écrire pour toutes informations que vous aimeriez connaître. Nous serons heureux de vous transmettre les renseignements dès que possible... »

Il s'agit d'un organisme d'éducateurs. Programme et buts : voyages scolaires, voyages d'études, expositions, cercles d'études, rapprochement et co-éducation des jeunes avec les jeunes des autres pays, et toutes questions éducatives et culturelles.

Donc, à côté de l'information ci-dessus, cet organisme se propose de mettre en relations des écoles danoises et norvégiennes avec des écoles d'autres pays, en vue de correspondance.

Ce bureau nous informe aussi, par ailleurs, que des professeurs de Scandinavie, parlant Anglais, seraient intéressés par des visites-échanges avec des professeurs français ou italiens (parlant anglais). Cet échange pourrait avoir lieu en 1952, au plus tard.

En conséquence :

1° Que les camarades qui seraient intéressés par un voyage scolaire dans les pays nordiques, se fassent connaître à Danjean, *Beauvoir-en-Lyons* (Seine-Inférieure) qui les aidera à mettre au point leur programme « d'évasion ». Danjean est le responsable de la Commission « Echanges d'élèves » et peut fournir renseignements et conseils.

2° Que les camarades désireux d'entrer en correspondance avec des écoles scandinaves m'écrivent. Je les informe que la langue intermédiaire est l'Anglais. Donc, si jusqu'à maintenant nous n'avons pu obtenir satisfaction en Angleterre, aux U.S.A. et pays de langue anglaise, notre commission de traduction en langue anglaise servira volontiers d'intermédiaire avec les pays nordiques, pour les camarades français qui ne pratiquent pas cette langue.

3° Les professeurs parlant anglais, intéressés par cette offre, peuvent écrire directement à cet organisme danois, en anglais.

L.S.O. (Løerernes, service organisation) Box 22, Assens, Denmark.

Le service de correspondance internationale vient d'envoyer plus de 150 demandes de corres-

pondances dans les pays suivants : Belgique, Suisse, Hollande, Italie, Allemagne Occidentale, Allemagne orientale, Autriche, U.R.S.S., Danemark et pays Scandinaves, Canada, U.S.A., Mexique, Amérique Latine (Cuba, Uruguay). D'autre part, le bureau français de la F.T.O. C.E.S. (Musée Pédagogique) nous fait parvenir les demandes de correspondances concernant l'enseignement primaire et que nous satisfaisons au mieux. Nous ne saurions trop engager les instituteurs français attirés par le caractère éducatif, social, largement humain et pacifique, de la correspondance internationale, de formuler leurs désirs, mêmes s'ils ne doivent pas être immédiatement satisfaits. Il est important, je crois, pour ne faire aucun retard supplémentaire aux lenteurs inhérentes aux communications internationales, de pouvoir répondre le plus exactement possible, à toute demande étrangère qui nous parvient (et qui nous parvient, elle, à n'importe quel moment de l'année).

Nous demandons également à tous les camarades qui ont déjà des relations avec l'Étranger, de nous envoyer copie de leurs plus beaux documents pour la gerbe internationale. Nous demandons aussi à nos camarades étrangers qui sont en liaison avec l'I.C.E.M., de nous faire parvenir des textes de leurs écoliers pour enrichir la Gerbe internationale qui leur sera adressée ensuite. (Coopératives belge, suisse, hollandaise et italienne, mexicaine. Nos correspondants en Allemagne, en Amérique Latine, etc...).

CARLUÉ, S. Grans (B.-du-Rh.)

LES ECHANGES D'ENFANTS

Ils ont été très nombreux cette année. Nous n'avons plus à en dire tous les avantages pédagogiques et humains sur lesquels nous avons chaque année attiré l'attention de nos adhérents. Nous rappellerons seulement encore une fois que les échanges interscolaires sont la motivation majeure de tout notre travail. Notre souci est moins de faire du texte libre la base de nos techniques que de les motiver sans cesse par une correspondance régulière qui changera radicalement vos normes de travail et le comportement des éducateurs.

Je crois que la commission qui continue à fonctionner sous la responsabilité de notre camarade Denjean, instituteur, devra étudier particulièrement les conditions de préparation, d'organisation et de fonctionnement de ces échanges.

Un certain nombre de questions ont été discutées, que la commission devrait préciser, afin d'en tirer des conclusions pour notre congrès de La Rochelle. Conclusions qui pourraient se traduire alors par des propositions fermes à faire aux pouvoirs publics :

1° Les échanges doivent-ils avoir lieu à Pentecôte ou en fin d'année scolaire. Un essai a été fait cette année par Blondy (Seine-et-Oise). Il

semble concluant. Les trains sont moins chargés, les moyens de transport plus faciles à trouver, et surtout il reste ensuite un bon temps de libre pour faire de ces échanges une belle et profitable exploitation pédagogique.

2° Peuvent-ils avoir lieu en période scolaire, entre le 1^{er} et le 14 juillet, comme ce serait normal ?

Quels sont les inspecteurs d'Académie qui ont accepté, quels sont ceux qui ont refusé ? Il serait souhaitable de baser sur les précédents favorables la demande que nous pourrions faire officiellement pour la reconnaissance de ces échanges.

3° Un camarade qui avait préparé l'échange avec une école, s'est vu, au dernier moment, refuser l'autorisation, ce qui a été très gênant pour les deux échangistes. Il met en garde les camarades contre ce danger et leur conseille de s'assurer dès le début qu'ils auront cette autorisation.

La nécessité d'une régularisation officielle de ces échanges s'impose. Que la commission en prépare donc les modalités.

En cette période de défense laïque, nous devrions obtenir satisfaction. Si l'action actuellement en cours pour la circulation des journaux scolaires réussit, nous pourrions préparer de même l'action à mener pour les échanges d'enfants.

4° Au cours de ces voyages, comme pendant les intenses déplacements-camping des vacances, nous voudrions tous profiter davantage de l'important réseau d'écoles et de camarades CEL répartis à travers la France comme à l'étranger.

L'édition d'un Annuaire s'imposerait. Nous avons toujours hésité devant cette édition à cause des difficultés techniques qu'elle représente.

Voici ce que nous pourrions faire :

a) Nous nous mettrions au préalable d'accord sur les indications essentielles que nous voudrions connaître pour chaque école inscrite sur l'agenda : nombre de classes, d'élèves, milieu, centres d'intérêts, possibilités de campements, etc...

b) Les groupes départementaux recueilleraient alors les inscriptions.

c) L'édition se ferait coopérativement. Les frais d'imprimerie seraient exactement partagés entre les souscripteurs, la CEL se réservant le droit de faire un tirage supplémentaire pour les non-souscripteurs. Si nous avions 2 ou 3.000 souscripteurs, nous pourrions peut-être faire l'édition à 100 ou 150 francs par souscripteur.

Qu'en pensez-vous ? Devons-nous entreprendre ce travail ?

A la recherche de miroir d'eau

Qui détient le dossier ? Le camarade négligent qui le détient devra l'envoyer à Mme BOISSONNET, école de filles, Yenne (Savoie).

L'ÉCHO RÉPOND

« Un projet... intéressant ? » ; l'article de Lentaigue, publié dans l'« Educateur n° 1 », est venu se répercuter dans mes montagnes et m'a touché au point sensible. Il s'agissait d'un projet de Centre d'Accueil CEL destiné à recevoir, dans les environs de Sète, les promenades scolaires venant de loin rendre hommage à la mer.

J'habite Les Bossons, tout près de Chamonix, et chaque année, à partir du mois de mai, le courrier quotidien m'apporte un paquet de lettres timbrées des quatre coins de France contenant des suppliques ainsi conçues :

« Ayant l'intention d'emmener les x et y juillet mes z élèves dans la région de Chamonix, je fais appel à vos bons sentiments pour me dénicher un local idoine, etc., etc. »

Dans les années écoulées, bon nombre de groupes scolaires ou post-scolaires ont ainsi été casés qui dans un hangar, qui dans une grange, qui sur les planchers paillés des salles de classe. Mais ce n'était qu'une solution de fortune réclamant de ses adeptes des reins et des cœurs adaptés.

Cette année-ci, sur l'initiative du Cercle Laïque de Tourisme Culturel, une autre formule a été mise sur pied et a fonctionné de manière très satisfaisante. Une base permanente a été installée aux Bossons — au bord de « l'Arve, torrent alpestre » — et comprenant :

a) Pour le coucher : 5 tentes américaines munies de lits de même type avec paillasses et couvertures, Capacité 50 personnes, confort suffisant, coût 50 francs.

b) Pour la nourriture : le repas du soir et le petit déjeuner étaient fournis par une crèmerie voisine pour 250 francs. Déjeuner tiré des sacs, la journée étant généralement consacrée au culte de la Mer de Glace et du Brévent.

Le Centre, perfectionné, fonctionnera encore en 1952. Donc, tous ceux qui envisagent de visiter l'été prochain la région « Mont-Blanc 4.807 » peuvent s'adresser soit à M. BRISET, secrétaire de la F.O.L., de Saône-et-Loire, Inspection Académique de Mâcon, promoteur dynamique de cette initiative, soit à moi-même. Il sera prudent de retenir sa place à l'avance et de décharger autant que possible les dates comprises entre le 10 et le 20 juillet (période d'affluence).

L'expérience prouve que cette politique des Centres d'Accueil, seule solution adéquate pour le Tourisme Populaire, doit être intensifiée.

Toutefois, pour assurer la rentabilité des Centres, il y aurait intérêt pour la CEL à les réaliser en commun avec la F.O.L. Ils auraient ainsi une audience plus large, des possibilités financières plus étendues et l'unité des laïques s'en trouverait renforcée. Qu'en pensez-vous ?

DESAILLOUD, instituteur
Les Bossons Haute-Savoie).